



Syndicat des propriétaires
Forestiers
sylviculteurs
du Var





PROPRIETAIRES FORESTIERS DU VAR : REJOIGNEZ NOTRE SYNDICAT

VOUS FAITES FACE A DE MULTIPLES ENJEUX

- Obligations administratives, fiscalité
- Risques incendies
- Intrusions dans votre propriété, dégradations et vol de bois
- Assurances
- Transmission
- Valorisation de votre forêt

VOUS NE POUVEZ PLUS VOUS DEFENDRE SEULS

L'union de nos idées, de nos compétences et de nos actions est le seul moyen de nous faire entendre et de ne pas nous faire déposséder.

LA FORÊT VAROISE UN PATRIMOINE CONSIDERABLE

- PROPRIETAIRES FORESTIERS, NOUS DÉTENONS
70% DE LA FORET VAROISE

Dans le Var, la forêt est partout, elle recouvre **64%** du territoire, soit plus de **388.000 ha**.

Un enjeu patrimonial, financier et environnemental considérable détenu à **70%** par **75.000** propriétaires privés.

MAIS SI NOUS NE PARLONS PAS D'UNE SEULE VOIX,

ce sont les politiques, les écologistes, les chasseurs et les randonneurs qui décideront en notre nom de l'avenir de notre forêt.



LES MISSIONS DE NOTRE SYNDICAT

- **FRANSYLVA REPRÉSENTE LES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS,** auprès des pouvoirs publics nationaux et régionaux, partenaires de la filière forêt bois et organismes non gouvernementaux impliqués dans la filière forestière du Var.

- **FRANSYLVA DÉFEND LES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS,** et participe aux différentes commissions locales pour défendre les intérêts des propriétaires forestiers privés. Notre syndicat prône la diversité des sylvicultures dans le respect d'une gestion durable et responsable des forêts.

- **FRANSYLVA INFORME LES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS,** leur apporte conseil, orientation et une aide individuelle de proximité. Il donne accès aux informations techniques, économiques et juridiques de la filière forêt-bois.

Enfin, en adhérant à Fransylva Var, vous bénéficiez d'une assurance responsabilité civile pour l'ensemble des bois déclarés lors de votre adhésion.

- **ASSURANCE INDISPENSABLE INCLUSE DANS VOTRE COTISATION.**



DES ACTIONS CONCRETES

- **VOUS SOUHAITEZ EFFECTUER DES TRAVAUX OU VENDRE DU BOIS ?**

Le syndicat vous conseille dans vos démarches et vous indique des professionnels compétents.

- **VOUS SOUHAITEZ DES CONSEILS SUR LA GESTION DE VOTRE FORÊT ?**

En collaboration avec le Centre National de la Propriété Forestière, la Coopérative Provence Forêt et les ASL de gestion, notre syndicat organise des journées forestières pour vous apporter ses compétences scientifiques et faciliter les échanges d'expériences entre propriétaires.

- **UN PROBLÈME JURIDIQUE OU FISCAL ?**

Le syndicat répond à vos questions et vous donne accès au service juridique de la Fédération Nationale FRANSYLVA.





Vous voulez en savoir plus ?

Contactez Sandra
animatrice de Fransylva 83



Maison de la Forêt - ZI des Lauves
Rue Henri Becquerel - 83340 LE LUC EN PROVENCE
Tél. : 06.47.05.80.94 - Courriel : var@fransylva.fr

Permanences téléphoniques :
du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00

Site internet : <http://fransylva-paca.fr/wp/syndicat-83/>

Vous voulez en savoir encore plus ?

Sandra peut vous mettre en relation avec des adhérents
prêts à partager leur expérience syndicale avec vous.

FRANSYLVA

est la seule organisation représentant l'ensemble
des propriétaires forestiers privés dans toutes leurs
composantes et leur diversité.